



Obtention d'une carte vie privée et famille pour ma mère

Par **bendjama**, le **25/11/2010** à **17:03**

Bonjour,

Ma mère a vécu en France près de 30 ans. Mais aujourd'hui elle vit en Algérie depuis 1983. Or nous sommes 5 enfants de nationalité française et vivons tous en France. Ayant des problèmes de santé, ma mère ne peut plus vivre seule. J'aimerais savoir comment procéder et à qui m'adresser pour obtenir rapidement une régularisation. Je tiens également à préciser qu'elle est actuellement en France et ne peut pas retourner au pays à cause de ses problèmes de santé. En ce moment nous essayons d'obtenir une prolongation de visa afin qu'elle ne soit pas en situation irrégulière pendant les démarches.

Par **maniongui**, le **26/11/2010** à **11:41**

Etant donné que votre mere est malade et en France et qu'elle n'a plus de famille à l'etranger, elle peut pretendre à l'obtention de titre de sejour pour plusieurs fondements(maladie, admission exceptionnelle...)

Pour cela, il faut monter le dossier et l'envoyer à la prefecture en LRAR en developpant les textes de lois.

Par **mimi493**, le **26/11/2010** à **14:05**

A-t-elle un mari dans son pays ?